

Communauté de Communes Vendée Grand Littoral

Zi du Pâtis
29 impasse Luthier
85 440 TALMONT SAINT HILAIRE
Tel : 02 51 20 72 07
contact@vendeegrandlittoral.fr



Au 1^{er} janvier 2017, les Communautés de communes du Talmondais et du Pays du Moutierrois ont fusionné pour former la Communauté de Communes du Moutierrois-Talmondais.

Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes change son nom par arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2017 pour devenir la Communauté de communes Vendée Grand Littoral.

COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire
 - o Aménagement de l'espace pour la conduite d'action d'intérêt communautaire
 - o SCOT et schéma de secteur
- Accueil des gens du voyage :
 - o Aménagement entretien et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage

COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et du cadre de vie :
 - o Politique du logement et du cadre de vie pour, la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
 - o Action en faveur du logement sur 4 axes : sécurisation/adaptation, économies d'énergie, assainissement individuel, rénovation de façades ;
 - o Participation au FSL.

OBSERVATIONS

Le SCOT du Sud-Ouest Vendéen a été arrêté le 08 mars 2018 par son conseil syndical. Il associe les Communautés de communes Vendée Grand Littoral et du Pays des Achards.